

Madame la Ministre de l'Enfance
Bénédicte Linard

Monsieur l'Administrateur général de l'ONE
Benoit Parmentier

Bruxelles, le 28 août 2020

Concerne : Secteur ATL et AES – besoin de clarté et prévisibilité pour une rentrée apaisée.

Madame la Ministre,
Monsieur l'Administrateur général,

Après avoir été sur le pont avec et au côté des enfants et des jeunes tout l'été, les acteur·trice·s de l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires, sont visiblement les grands oubliés de cette rentrée si particulière.

Cela fait un moment maintenant que l'on parle de la reprise, que l'on parle de codes, de protocoles ou de circulaires...

Or, les accueillant·e·s, que certains réduisent au terme de gardien·ne·s, ne savent toujours pas dans quelles conditions ils·elles travailleront la semaine prochaine. Tandis que les opérateurs de projet sont en difficulté pour proposer des réponses claires tant auprès des écoles avec lesquelles ils collaborent qu'auprès des parents qui les questionnent.

Vous savez mieux que quiconque le travail réalisé par les milliers de travailleur·e·s dont l'objet unique est l'épanouissement global des enfants...

Vous savez que les activités éducatives, récréatives, sportives et culturelles impactent de manière positive et durable les enfants, leur développement et leur bien-être.

Alors, nous sommes dans l'incompréhension du manque de communication et de consignes claires sur le *comment agir ensemble* en cette fin d'été et reprendre nos métiers en sérénité.

Sachant que la période de confinement a mis en exergue les inégalités entre enfants, il est primordial que notre secteur – l'accueil temps libre et spécifiquement l'accueil extrascolaire - puisse être là pour et avec les enfants et les familles.

Nous voulons être présents dans et en dehors des écoles spécifiquement pour les enfants les plus vulnérables, les plus éloignés de la culture institutionnelle dominante, celles et ceux qui ont disparu des radars et/ou qui ne sont plus nulle part. Nous voulons travailler davantage ensemble plutôt que séparément et continuer à jouer un rôle éducatif et social majeur.

Il nous importe d'offrir la possibilité à tous les enfants et les jeunes de retrouver des activités épanouissantes avec leurs pairs.

Cette rentrée et ce contexte sont en réalité une formidable opportunité de travailler plus et mieux ensemble au bénéfice des enfants et des jeunes, conformément à vos engagements :

Pour l'extrascolaire, construire une politique éducative cohérente, mêlant scolaire et extrascolaire, rassembler les activités au sein des écoles, organiser le partage des locaux et faire de l'école un lieu de vie et d'activité, d'épanouissement et d'émancipation, ouvert, participatif et bienveillant.

Nous saluons la communication conjointe des Ministres de l'enfance et de l'éducation Mesdames Désir et Linard quant à l'organisation de la reprise scolaire. Toutefois, la communication était axée exclusivement sur le milieu scolaire, rien n'a été dit concernant l'ATL et plus spécifiquement l'AES au sein et en dehors des écoles, pas une phrase sur l'enfant qui fréquente les accueils extrascolaires ou sur les accueillant·e·s.

C'est pourquoi nous souhaitons savoir si la circulaire et le protocole « gestion de cas » en vigueur dans les écoles prévalent pour les opérateurs extrascolaires et/ou de l'accueil temps libre ?

Et dans l'affirmative, s'il est alors possible de les adresser – sans délai – aux acteur·trice·s de notre secteur ?

Dans la négative, nous souhaitons savoir si un protocole global et/ou protocole à la « gestion de cas » spécifique à notre secteur est prévu ? Et dans quel délai il nous parviendra – la rentrée étant dans 2 jours ouvrés.

Enfin, et surtout, les professionnel·le·s de l'accueil de l'enfant ne savent toujours pas dans quelles conditions ils peuvent réorganiser leurs activités dès ce 1^{er} septembre. Des règles spécifiques à la situation sanitaire sont-elles d'application ? Si oui, quelles sont-elles ? Serons-nous soumis et, par corollaire, les enfants seront-ils soumis, à des règles différentes selon les agréments, secteurs et ou lieux d'activité (école-hors école – secteur petite enfance – ATL – CdV – EDD – jeunesse) – ce qui, de notre point de vue, serait incohérent et inintelligible ?

Il est essentiel que nous puissions disposer de toute urgence de clarification pour organiser sereinement les activités, accueillir magistralement les enfants et les jeunes et informer correctement les parents.

Peut-on compter rapidement sur des indications précises ET sur une communication officielle et conjointe de la Ministre - ses homologues et l'ONE ?

D'avance nous vous remercions de vos réponses et restons à votre disposition pour coconstruire avec vous le présent et l'avenir.

BADJE - FILE - PROMEMPLOI – FSMI – Et le soutien de nombreuses coordinations ATL via David Gosseries (coordinateur ATL de Mont-Saint-Guibert)